

IAMRA

L'OBJET

Promouvoir une réglementation médicale efficace dans le monde entier en soutenant les meilleures pratiques, l'innovation, la collaboration, et le partage des connaissances dans l'intérêt de la sécurité publique tout en aidant le corps médical.

LES BUTS

Aider les instances réglementaires médicales à suivre les bonnes pratiques:

1. en créant une communauté mondiale d'instances réglementaires médicales par le biais du développement de l'adhésion, des partenariats et de l'impact de l'IAMRA ainsi que le renforcement de la valeur de ses adhérents;
2. en soutenant et en encourageant les adhérents à développer des mécanismes qui assurent le maintien des compétences des médecins;
3. en favorisant et en rendant possible le partage des informations parmi les adhérents d'IAMRA au sujet de l'aptitude à exercer et des informations d'ordre disciplinaire;
4. en renforçant les éléments de base de la réglementation médicale pour stimuler la recherche et l'évaluation des processus réglementaires, ainsi que la publication et le partage des conclusions.

Des objectifs précis se trouvent sur le site web de l'IAMRA www.IAMRA.com



Notre vision est que tous les gens dans le monde entier soit soigné par des médecins prudents et compétents

www.IAMRA.com

www.IAMRA.com

IAMRA

L'essence d'IAMRA est d'encourager et faciliter la coopération et la compréhension internationale. Notre but est de fournir des occasions aux membres afin qu'ils puissent partager des renseignements et discuter des problèmes communs ensemble.

IAMRA ne favorise, ni promeut, un modèle unique de la réglementation médicale. On reconnaît qu'il existe beaucoup de structures et d'approches différentes. On veut soutenir et encourager des systèmes réglementaires efficaces et qui garantissent la sécurité de patients et la protection du publique.

En vue de la mobilité croissante du personnel de santé, les conséquences de la réglementation se font sentir partout dans le monde. Ce qui se passe dans une juridiction particulière peut éventuellement toucher une autre.

Le défi pour les régulateurs médicaux est de créer des systèmes pertinents et efficaces qui peuvent répondre :

- aux environnements de travail continuellement changeants où doivent travailler les médecins;
- aux développements dans les soins de santé et dans les technologies de communication;
- aux appareils de distribution des soins médicaux qui évoluent.

Les organisations qui veulent s'adhérer à IAMRA devraient remplir une demande à www.IAMRA.com ou contacter le secrétariat à secretariat@iamra.com

Il y a deux catégories d'adhésion :

Membre

Les autorités réglementaires en médecine et les associations nationales d'autorités réglementaires en médecine.

Associé

Une organisation qui a une connexion avec l'IAMRA:

- a) Entité qui a une contribution directe à la qualité et à l'intégrité de la pratique de la médecine et par conséquent la réglementation médicale, à travers les activités telles que la formation et l'évaluation médicale, l'authentification des titres de compétences des praticiens autorisés/inscrits ;
- b) Par la régulation directe des professionnels de la santé qui ne sont pas dans la profession médicale.

LES AVANTAGES DE L'ADHESION

- Les membres peuvent participer à des comités et des groupes de travail qui encouragent la collaboration à l'intérieur de la communauté internationale réglementaire et fournissent l'occasion d'influencer les normes de la réglementation médicale mondialement.
- Les membres sont prévenus des événements et des conférences d'IAMRA et ont l'opportunité d'organiser un événement, ainsi gagnant de la publicité pour leur organisation. Les membres reçoivent une réduction sur les frais d'inscription des conférences.
- Les membres bénéficient d'un accès exclusif à beaucoup de ressources utiles sur le site web d'IAMRA.



Le Symposium IAMRA de la compétence continue 2019 aura lieu du 9 au 10 septembre 2019 à Chicago dans l'Illinois aux Etats-Unis. Cet événement, sur invitation seulement, sera organisé par l'Accreditation Council for Graduate Medical Education et le National Board of Medical Examiners.

La 14e Conférence Internationale de la Régulation Médicale sera organisée par le Health Professions Council of South Africa du 15 au 18 septembre 2020 à Johannesburg en Afrique du Sud.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet d'IAMRA et ses réunions à venir, veuillez consulter www.IAMRA.com